

assemblee
generale du
27 novembre



sur le pouvoir
aux citoyens
dans la
clinique et
dans le systeme de santé....

Bienvenue,

Jusqu'au 19 octobre '78, le Conseil d'Administration se composait de 8 citoyens, le représentant des employés, le coordonnateur général. Sept membres ensemble démissionnent, pour plusieurs raisons que vous avez sans doute lues dans leur lettre de démission parue dans la Voix populaire la semaine suivante.

Ceux qui restent, c'est-à-dire un citoyen, le représentant des employés et le coordonnateur général ont pensé à organiser le plus vite possible une assemblée générale pour reformer un Conseil d'Administration complet.

Ce comité comprend: Madame Dubois, Yolande Tourigny, Suzanne Bélanger, Antoine Raymond, Marcel Brochu, Richard Côté, Charly Larson, Guy Breton et Jean-Guy Dutil.

Ces citoyens ont accepté de travailler à la préparation de l'assemblée générale parce qu'ils croient encore à la Clinique même s'ils voient qu'il y a encore des problèmes non réglés.

Une question de fonds qui a été soulevée lors du 5 avril, c'est la question du pouvoir des citoyens et c'est pour cela que le comité a trouvé important de suggérer aux citoyens une réflexion sur ce point.

Le comité vous propose donc comme président d'assemblée, Guy Breton et comme secrétaire Yves Allard.

Le Comité responsable

Le 27 novembre 1978

Ordre du jour

(7:30hres)

1. Bienvenue
2. Information sur la lutte des finances et des locaux
Rappel des objectifs
Fonctionnement de la Clinique
3. Atelier (1:15 heure)
 - a) le pouvoir des citoyens dans la Clinique
 - b) le pouvoir de la Clinique à l'intérieur du système de santé
4. Café, thé, jus
5. Mise en nomination
6. Opinions
Suggestions
Questions des citoyens
7. Elections
8. Mandat au nouveau C.A.
 - a) Proposition du comité responsable
 - b) Toutes les autres propositions de l'assemblée
9. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Bonsoir!

LA LUTTE DES FINANCES

A l'assemblée du 14 juin dernier, citoyens et employées ont voté de continuer la lutte pour combler le déficit par des actions immédiates. Ils ont voté aussi "de continuer la lutte face au Ministère des Affaires sociales, pour toutes nos demandes soit \$1,700,000. et pour conserver l'autonomie de la Clinique, c'est-à-dire le budget global".

Avec plus que la moitié de l'année financière passée, nous prévoyons un déficit d'environ \$55,000. à \$70,000. Nous avons ce déficit parce que le Ministère refuse de subventionner nos projets dentaire et vision et refuse de payer les médicaments gratuits.

En plus, le Ministère n'a pas encore accepté notre rapport financier de l'année passée. Le rapport montre que la Clinique a subventionné avec les fonds du M.A.S. les projets dentaire et vision selon eux, on n'a pas le droit et ils peuvent nous réclamer de l'argent.

Après l'assemblée générale de ce soir, le comité de lutte va envoyer une lettre à M. Lazure pour demander un rendez-vous. Nous voulons une clarification des points suivants:

- qu'est-ce qui arrive avec notre demande de \$1,700,000. et les "belles promesses" de M. Lazure d'augmenter notre budget?
- est-ce que le gouvernement va combler notre déficit?
- est-ce que notre rapport financier sera accepté?

Notre demande de rendez-vous chez M. Lazure sera appuyée avec des moyens de pression et s'il nous refuse, on propose une manifestation à son bureau. Nous allons faire aussi la tournée des syndicats et groupes populaires pour parler de la Clinique. Bientôt, vous allez recevoir une invitation de la part du comité de lutte pour venir participer à des actions appuyant nos demandes.

LES LOCAUX

A l'assemblée générale du 19 avril, il fut décidé de garder deux locaux dans le quartier - et plus spécifiquement de rester au 565 rue Dublin. Depuis avril le comité des locaux a travaillé de nouveaux plans de rénovation pour les deux locaux. On les a présenté au gouvernement et on avait des bonnes chances de recevoir une subvention.

Mais... les Marguillers et le Curé de la Fabrique St-Jean (nos propriétaires pour Dublin) ont décidé de ne pas renouveler notre bail le 1er mai 1979 - sans nous donner de raisons! Le comité des locaux a l'intention de faire tout son possible pour qu'ils changent leur décision. Nous avons commencé par une lettre qui demande les raisons de l'expulsion. Nous allons sûrement demander l'appui de tout le monde parce que nous ne quitterons pas le 1er mai sans avoir essayé par tous les moyens de garder notre local.

Il ne faut pas s'inquiéter, la Clinique aura toujours un local dans le coin de la rue Dublin - même s'il faut en trouver un autre.

CE QUE LA CLINIQUE A FAIT:

Depuis 10 ans, la Clinique s'est toujours développée grâce à une association entre des familles de travailleurs du quartier et des travailleurs de la santé. Ceux qui ont accordé de l'importance seulement aux professionnels de la santé ou juste aux citoyens n'ont pas fait long feu.

Le progrès ne s'est pas fait en ligne droite et calmement. Il y a eu des succès, des erreurs, des répétitions d'erreurs, puis finalement des solutions trouvées ensemble. Les félicitations, toujours nombreuses qui nous sont parvenues, sont allées de pair avec des critiques des gens du quartier, et des attaques à nos droits de la part des politiciens locaux, des fonctionnaires et des gouvernements. Pour survivre, nous n'avons jamais pu nous appuyer sur le gouvernement en place tant Libéral, Union nationale, P.Q. qui nous ont flattés seulement.

Ce qui fut gagné l'a été d'arrache-pied, par l'union solide des citoyens et des travailleurs de la Clinique à travers une série de négociations "plattes" et longues (faut le faire), de batailles petites et grosses, des luttes ardues comme celle que nous menons maintenant encore pour notre indépendance, pour de meilleurs soins, pour la prévention...

MISE SUR PIED DE LA CLINIQUE

1967-68

Des étudiants en médecine, aidés de médecins de l'Université McGill se réunissent avec des travailleurs, ménagères, assistés-sociaux, chômeurs pour mettre sur pied une Clinique de santé et répondre aux problèmes de santé de Pointe St-Charles (mauvaises conditions de santé de la classe ouvrière et absence presque totale de services médicaux adéquats).

1968

Via l'Université McGill, ils obtiennent des subventions de fondations privées et avec quelques salariés et beaucoup de bénévolat, ils ouvrent la Clinique communautaire de Pointe St-Charles.

1969-70

Négociations avec les gouvernements provincial et fédéral pour obtenir un budget de fonctionnement avec des postes de médecins, infirmières, travailleuses communautaires.

1969-78

multiples démarches avec le gouvernement du Québec afin d'obtenir les services médicaux et sociaux nécessaires à un quartier de travailleurs.

- gratuité des médicaments pour tous nos patients
- engagement des médecins à salaire et recettes de l'assurance-maladie versées à la Clinique
- soins dentaires gratuits

- nombre suffisant d'infirmières, travailleuses communautaires et secrétaires
- projet vision
- service de psychiatrie (Action Santé)
- centre pré-natal, well-baby, santé sexualité, santé-usine, journal, maigrir avec le sourire.

LUTTE DE LA CLINIQUE

L'objectif de départ de la Clinique était de donner des services, d'enrayer les causes de la maladie pour la classe ouvrière et d'impliquer les travailleurs pour qu'ils contrôlent eux-mêmes tout ce qui touche leur santé.

- 1) Lutte des patients pour exiger des médecins qu'ils leur prescrivent les médicaments sous le nom générique (ou scientifique) au lieu du nom commercial
- 2) Suite à une étude qui démontre de sérieux problèmes de malnutrition chez les assistés-sociaux, la Clinique décide de fournir à tous ses patients sur le Bien-être une prescription médicale leur donnant droit à une diète spéciale et à une augmentation du chèque mensuel
- 3) négociations avec les hôpitaux, services sociaux et cours du Bien-être social pour avoir des services plus humains et mieux adaptés aux travailleurs
- 4) négociations, batailles pour la mise sur pied d'une garderie populaire
- 5) travail avec les parents des écoles, organisation et appui aux parents dans les changements à apporter au milieu scolaire
- 6) campagne pour inciter des pharmacies et médecins à donner des médicaments dans des contenants avec bouchon de sécurité
- 7) une fois sanctionnée, la loi 65 sur la santé, bataille continuelle de la Clinique contre le C.R.S.S.S. et le gouvernement pour ne pas devenir C.L.S.C.
- 8) mise sur pied d'une pharmacie de quartier (Jean Thibault)
- 9) batailles à l'intérieur de la Clinique:
 - a) déprofessionnaliser, décroisement des professions médicales (mise à pied d'un médecin qui s'y refusait)
 - b) "pouvoir aux citoyens"
 - c) réduction des écarts de salaire entre professionnels et travailleurs du quartier
- 10) Campagne de porte-à-porte sur le rhume et la grippe

APPUI AUX LUTTES DU QUARTIER

- Clinique juridique
- A.D.D.S. et P.E.R.M.
- Carrefour d'Education populaire
- Camps familiaux
- Action boulevard: empêcher le passage d'un large boulevard dans le quartier pour relier le pont Champlain au Centre-ville.

FOICTIONNEMENT DE LA CLINIQUE

A partir d'un projet préparé par un comité de 4 personnes, le Conseil d'Administration s'est réuni le 2, 3 avril et le 26 mars '77 pour étudier ce projet et le mettre en fonction à la suite d'une consultation avec le personnel.

La proposition du C.A. se lisait comme suit:
Etant donné: le manque d'organisation dans la Clinique,
étant donné: le désir de coordination des activités de la Clinique manifesté et exprimé par le C.A. et les travailleurs de la Clinique: IL EST PROPOSE de donner à la Clinique des mécanismes de fonctionnement en engageant des coordonnateurs à qui on confiera des champs d'activités précis.

Ces mécanismes sont illustrés par le portrait de l'organisation (l'organigramme), que vous trouverez dans votre document à la page 8.

Ce portrait se veut et essaie de se vivre en cogestion, c'est-à-dire: cogestion: administration, gestion en commun. Cela veut dire la participation: C.A., travailleurs et citoyens dans tous les lieux où il y a des décisions à prendre.

Au C.A., il y a toujours 10 citoyens élus par l'assemblée générale. Dans chaque comité (où vous voyez les petits bonhommes) il y a des citoyens qui devraient (ou) participent à part entière avec des employés à l'organisation et à la prise de décisions qui concerne le champ d'activités, le comité ou le programme.

→ Nous vivons cette cogestion depuis un peu plus d'un an, cette structure donne la possibilité d'avoir plus de citoyens participant aux décisions de la Clinique. Plusieurs de ces comités existaient avant ce changement, mais n'avaient pas les pouvoirs que les nouvelles structures leurs donnent.

* Cette structure veut aussi libérer le C.A. des questions administratives afin de pouvoir discuter le sujet en profondeur comme les objectifs, réflexion sur le système de santé, dossiers qui concernent l'ensemble de la Clinique, etc.

Il ne faut pas oublier aussi qu'il y a environ 30 employés/citoyens résidents sur 63 permanents et remplaçants qui sont répartis dans les champs d'activités.

ASSEMBLEE GENERALE

Comité de mobilisation

Comité de lutte

Comité de négociation avec le Douglas

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité des coordonnateurs

- Responsable médical
- Responsable de la formation
- Recherchiste
- Audio-visuel
- Personne ressource pour T.C.
- Secrétaire exécutive

Comité des services

Comité du personnel
Coordonnateur, et
citoyens

Comité de ~~action~~
Coordonnateur, em-
ployés et citoyens

Comité des programmes
Coordonnateur, employés
et citoyens

Comité des équipes
médico-sociales
Coordonnateurs
employés et citoyens

Comité des finances
Comité des locaux
Equipe de soutien

Pré-natal
Santé-Sexualité
Clinique de bébés
Malgrir avec le sourire
(formation)
Santé au travail
Journal
Action Santé
Formation

Bleue
Verte
Rouge
Vision
Dentaire

- Comité de sélection
- Comité de Convention collective
- Comité de Plaintes

citoyens qui peuvent participer
ou participer dans les comités

groupe de

travail

Appelle à participer

MANDAT AU C.A.

Proposition du Comité responsable de l'assemblée générale

I. - Atténué que cette assemblée devait s'organiser rapidement pour former un C.A. complet pour le bon fonctionnement de la Clinique

- Atténué que les membres non démissionnaires du C.A. ne pouvaient présenter un rapport d'activités:

IL EST PROPOSE que le nouveau C.A. organise une assemblée générale vers la fin de février 1979 qui porterait sur:

1. les activités de la Clinique (exemple: les problèmes soulevés le 5 avril)
2. le rapport financier
3. tout autre sujet qu'il jugera opportun d'apporter en assemblée générale pour la bonne marche de la Clinique

II. Toute autre proposition venant de l'assemblée.